

# SAINT-LOUIS HABITAT

## PIÈCES À FOURNIR

### PIÈCES INDISPENSABLES

- Copie recto-verso de la pièce d'identité
- Certificat de travail (imprimé n°1) et les 3 dernières fiches de paie ou notification des droits ASSEDIC et la dernière déclaration mensuelle correspondante ou derniers talons de retraite et/ou pensions diverses.
- Copies des deux derniers avis d'imposition ou non-imposition (en cas de mariage, de divorce au cours des années précitées, vous devez produire 3 avis correspondant aux 3 déclarations de situation partielle ; 2 en cas de décès)
- Copie de la dernière notification de droits de paiements de la CAF

### PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

#### Concernant vos ressources :

- L'attestation Employeur (imprimé n°1 joint) dûment remplie pour vous-même, votre conjoint et éventuellement vos enfants en l'absence de certificat de travail
- Copie des justificatifs des revenus mensuels de chaque personne vivant dans le logement, c'est-à-dire selon votre cas :
  - Copie du document de la Caisse d'Allocations Familiales indiquant le montant des prestations et le numéro d'allocataire (RMJ AAH, API, PAJE, etc)
  - Une copie de la notification et de l'attestation de versement de la retraite principale et complémentaire
  - Le cas échéant : notification II, pension alimentaire, pension de reversion...
- Copie du contrat de travail pour les demandeurs intérimaires
- Pour les artisans et les professions libérales, extrait Kbis et dernier bilan comptable

#### Concernant votre logement actuel :

- Si vous êtes locataire : attestation du propriétaire actuel justifiant du paiement régulier de vos loyers (imprimé n° 2 – colonne de gauche)
- Si vous êtes hébergé à titre temporaire par un ami ou un membre de votre famille : attestation d'hébergement (imprimé n°2 – colonne de droite)
- ~~Fiche signalétique du garant (imprimé n°3), dûment remplie, si vous disposez d'un membre de votre famille ou de relation susceptible de se porter financièrement caution pour votre compte~~
- Si vous êtes en situation d'expulsion, copie du jugement du Tribunal d'Instance mettant fin à votre contrat de location

#### Concernant votre situation sociale et familiale

- Copie du Livret de famille justifiant la composition de celle-ci
- Certificat médical de grossesse pour les femmes enceintes
- Copie recto-verso du Titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère
- Copie de l'Ordonnance de Non-Conciliation ou du jugement de divorce précisant la garde des enfants et le montant de la pension alimentaire et/ou compensatoire (1)

(1) si vous ne disposez pas de ce document (à défaut, une attestation établie par votre avocat justifiant que vous avez introduit une action en justice en ce sens)